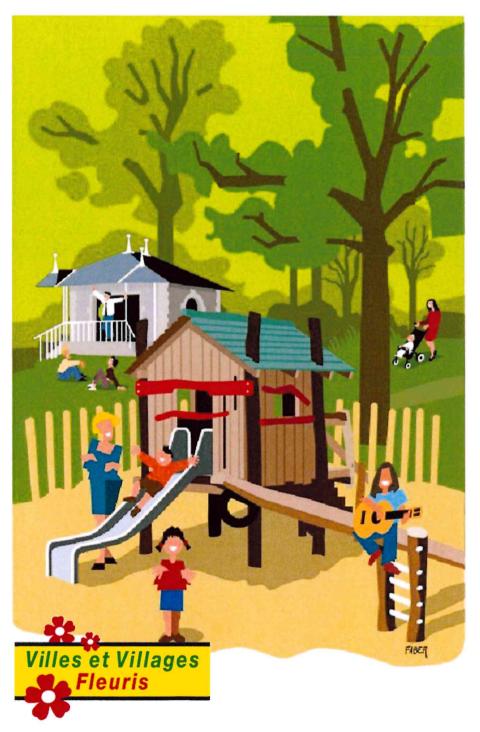


Concours des Villes et Villages Fleuris



Année 2023

Sommaire

Editorial	1
Les porteurs du projet Villes et Villages Fleuris	2
Les services Techniques	2
Les agents	2
Leurs missions	2
Les élus de la commission Environnement et qualité de vie	3
Les actions de la commission Environnement	3
Les élus de la commission Communication	5
Les actions de la commission Communication	5
Les orientations environnementales	6
Démarche environnementale et gestion raisonnée	6
Gestion de l'eau	7
Gestion d'une politique « Zéro Phyto »	7
Gestion des déchets verts	8
Gestion de la propreté	8
Patrimoine naturel et bâti	9
Patrimoine paysager et végétal	9
Patrimoine arboré	9
Le verger communal	10
Le Parc du Château	10
L'ancien potager du Château (jardin partagé et tir à l'arc)	12
Patrimoine bâti	12
Accueil périscolaire	13
La halle communale	13
Le Centre socio culturel Faber	14
Le lavoir	14
Gestion du mobilier urbain et des aires de jeux	14
Maîtrise de l'affichage public	15
Effacement des réseaux	15
Animation et cohésion sociale	16
Promotion et rayonnement des animations	16
Animations scolaires	16
Animations tout public	17
Tourisme	18

Actions en faveur de la cohésion sociale	19
Les espaces jeux	19
Cadre de vie embelli	20
Les réalisations	20
L'inauguration de la maison du Parc du Château	20
La signalisation des circuits d'orientation	21
L'Eco-lotissement	21
Les projets	22
La rénovation du Plan Local d'Urbanisme	22
La redéfinition de la circulation et du stationnement dans deux zones 30	23
La liaison piétonne pour rejoindre Pournoy-la-Grasse	23
Gestion des eaux de ruissèlement avec des haies	24
L'importance des habitants	24

Editorial

Bourg Centre, en mouvement!

Qui rayonne au cœur de la cité, dans ce territoire du Sud messin.

VERNY en mouvement, tant dans l'aménagement de la ville, son cadre de vie, sa vie associative, ses commerces, ses restaurants et ses services publics, ses 800 jeunes qui fréquentent les écoles et le collège au quotidien, son marché dominical sous la halle communale ...

VERNY en mouvement, qui se métamorphose dans une démarche environnementale avec son parc aménagé, devenu refuge LPO, ses liaisons douces, son lotissement communal la Ronceraie qui se veut vertueux, sa gestion des espaces verts et du fleurissement, son verger communal, son jardin partagé avec son poulailler et ses moutons ...

VERNY en mouvement, qui s'adapte au changement climatique avec la réflexion d'une évolution des plantations alliant tradition et préservation de la ressource en eau, conserver les eaux des orages dans des systèmes d'infiltration naturelle (noues, fossés, récupérateurs d'eau, bassins), et planter des haies à proximité de ces ouvrages pour favoriser les transitions paysagères et la biodiversité ...

VERNY progresse! Avec la motivation d'amélioration de son cadre de vie, dans l'esprit du vivre ensemble et du faire ensemble. Seul, on va plus vite, Ensemble on va plus loin.



Victorien NICOLAS Maire de Verny

Les porteurs du projet Villes et Villages Fleuris

Les services Techniques

Les services techniques de Verny sont composés d'un chef de service et de 3 agents. Ils sont renforcés chaque été par l'emploi de jeunes actifs. Le travail au quotidien des agents est la protection et l'entretien du patrimoine vert communal.

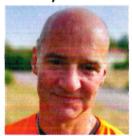
Les agents

Patrice Weitzel



Responsable des services techniques

Thierry MAYAUX



Adrien POIROT



Sylvain Figini



Leurs missions

- concevoir et suivre les projets paysagers de la ville
- gérer et entretenir les parcs, verger et tout espace vert de la commune,
- s'occuper de la propreté des espaces publics.



Les élus de la commission Environnement et qualité de vie

Jean-Marc Sautreau



3ème adjoint
Vie économique et tourisme
Urbanisme
Environnement et qualité de vie
Communication
Marché communal

Séverine Courtois-Sené



2ème adjointe
Communication
Citoyenneté
Patrimoine et mise en valeur de la
ressource locale : chemins,
verger, Parc du Château ...

Joël Xolin



Conseiller délégué
Communication
Site Internet de la commune
Réseaux informatiques, très haut
débit, nouvelles technologies

Colette Rottier



Conseillère déléguée
Affaires sociales
Vice-présidence du CCAS
embellissement de l'espace public
Illuminations de Noël

Isabelle Hasse



Marie Coletti



Anne-Sophie Mairet



Les actions de la commission Environnement

Depuis 2020, avec la période de crise du COVID, la commission Environnement n'a pas organisé de manifestation particulière au sein de la commune. Elle a toutefois reconduit la convention, qui avait été signée en 2017, avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) pour faire du Parc du Château un refuge LPO.

Les pages Facebook de la mairie et du Parc du Château relaie régulièrement des informations au public sur l'intérêt de protéger les oiseaux pour protéger l'Homme, les dangers pour les pollinisateurs.

Dans le cadre de notre lutte contre les chenilles processionnaires, nous avons poursuivi l'installation de nichoirs à mésanges (20 en 2021 et 20 en 2022). Afin de diversifier l'accueil des espèces en capacité de réduire la population de ces chenilles, nous avons installé 10 refuges à chauve-souris (début 2023).



Dans la même période, la commission Environnement a favorisé, avec des bénévoles de la commune et des environs, l'accueil par l'association « Les Jardins Partagés de Verny - Incroyables comestibles » sur un terrain communal de moutons. Nous avons signé une convention avec les Eco-pattes, pour le plus grand plaisir des petits et des grands. Chaque année, la période des agnelages est particulièrement appréciée.

La commune poursuit l'aide au développement de l'activité des jardins partagés avec la fourniture de BRF ou en fin de saison de fleurissement des résidus de terreau des jardinières.

Nous les avons accompagnés dans la mise en place de panneaux pédagogiques au sein des jardins partagés pour expliquer et faire partager cette démarche aux visiteurs..

En 2021, nous avons développé en partenariat avec le Comité départemental de course d'orientation de Moselle un rallye d'orientation pour découvrir le parc du Château, son histoire et son intégration dans le paysage communal. Ce sont 4 circuits au choix avec des niveaux de difficultés progressifs qui permettent de passer un bon moment intergénérationnel et social. Un des circuits est notamment plus orienté en faveur des pratiquants handisport.



Les élus de la commission Communication

Séverine Courtois-Sené



2^{ème} adjointe Communication Citoyenneté Patrimoine et mise en valeur de la ressource locale : chemins, verger, Parc du Château ...

François Valentin



1er adjoint
Finances
Transports et mobilité
Communication
Urbanisme
Petite enfance

Jean-Marc Sautreau



3ème adjoint
Vie économique et tourisme
Urbanisme
Environnement et qualité de vie
Communication
Marché communal

Joël Xolin



Conseiller délégué
Communication
Site Internet de la commune
Réseaux informatiques, très haut
débit, nouvelles technologies

David Billet



Les actions de la commission Communication

La commission communication assure le rayonnement du village au niveau local. A travers plusieurs outils, elle diffuse les informations de service public, l'actualité de la commune, de la vie associative, culturelle et sportive.

Elle assure la promotion des grands événements et des grands projets du village. Elle a aussi en charge les questions d'image et de notoriété de la commune dans et hors les murs.

Plusieurs supports sont à sa disposition :

- Le Courrier Des Vernois (journal municipal)
- Site Internet
- PanneauPocket
- Pages Facebook (Mairie, Parc du Château, P'tit marché)
- Presse (Républicain Lorrain, radios)



Les orientations environnementales

Démarche environnementale et gestion raisonnée

Depuis 2008, les sites sont entretenus différemment selon leur nature; espaces prestigieux, d'accompagnement de voirie ou d'habitat, ainsi que les zones extensives.

Un document explique précisément le type d'entretien réalisé en fonction des différents espaces. Ce travail a permis de sensibiliser les élus et l'ensemble du personnel des services techniques à la démarche.

De même, les pieds d'arbres, espaces extensifs ou de transition sont globalement épargnés par le passage des tondeuses depuis l'année 2015.

Dans la même démarche de nombreux espaces verts du ban communal bénéficient d'une gestion différenciée, voire parfois tardive du fauchage. Après une période d'adaptation des habitants, cette démarche est désormais mieux comprise, voire plébiscitée. La communication autour du mois de mai sans tondeuse pour favoriser la biodiversité a reçu des échos chez quelques-uns et entrainé des débats non formels qui s'avèrent intéressants.



Gestion de l'eau

L'eau utilisée pour l'arrosage des espaces verts provient de la source du village. Cependant des efforts quotidiens sont entrepris pour l'économiser. Les horaires et volumes d'arrosage sont adaptés en fonction des plantations et des conditions climatiques.

Dans le même esprit, le paillage sur les plantations a été entrepris. Cette méthode s'est révélée très efficace pour limiter l'évaporation mais aussi pour régénérer les sols. Elle est donc mise en œuvre lors des aménagements neufs et généralisée sur le maximum de massifs arbustifs anciens. De plus, lors de la réhabilitation de certains espaces, sont réalisés des aménagements où les pelouses

ne sont pas irriguées et où des variétés végétales rustiques sont privilégiées.

Concernant les massifs de fleurs annuelles, des binages réguliers permettent d'ôter les adventices mais également de casser la croûte de surface évitant une trop grande évaporation des eaux d'arrosage ainsi que leur ruissellement.

Gestion d'une politique « Zéro Phyto »

La Loi Labbé n°2014-110 du 6 février 2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national mentionne qu'à partir du 1er janvier 2020, il sera « interdit aux personnes publiques [...] d'utiliser ou de faire utiliser les produits phytopharmaceutiques [...] pour l'entretien des espaces verts, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public et relevant de leur domaine public ou privé. ». Depuis sa publication, il n'y a plus de produits phytosanitaires utilisés par les services techniques de la commune.



L'abandon des produits phytosanitaires dans l'entretien des espaces publics est une excellente chose, tant pour la santé des agents, que pour la ressource en eau ou encore la biodiversité locale. Nous avons

fait le choix d'en faire une opportunité d'amélioration du cadre de vie pour les habitants et de préservation de la biodiversité ordinaire.

Ce choix est régulièrement présenté aux habitants de la commune tant via le site Internet que le courrier des vernois, notre bulletin municipal. L'objectif est de leur faire accepter, au mieux, la présence de flore spontanée dans le village et les nouvelles pratiques de gestion de la végétation par les services municipaux.

Le désherbage thermique a été abandonné, du fait du coût humain et de son faible rendement et remplacé par des actions mécaniques à la charge des agents.

Gestion des déchets verts

La pratique du mulching pour les tontes et du broyage des végétaux nous a permis de quasiment supprimer notre accès à la déchetterie de la Communauté de Communes du Sud Messin (CCSM) située sur notre commune et qui est aussi accessible aux habitants de la CCSM.

Leur revalorisation est du ressort de la CCSM qui les revend au poids auprès de leur prestataire de tri



Les services techniques sont équipés d'un broyeur de végétaux qui nous permet de transformer directement les déchets d'élagage de bois non résineux. Ce broyas est ensuite employé pour le paillage des massifs arbustifs.

Les tontes des espaces verts peuvent parfois être réalisées sans la mise en œuvre du mulching afin d'être déposées au sein du potager du Parc du Château pour y être transformées en compost.

Gestion de la propreté

Ce sont les services techniques de la commune qui gèrent, entre autres, l'enlèvement des affichages sauvages, mais aussi la disponibilité des différentes poubelles communales réparties dans le village.

La CCSM prend en charge le tri sélectif et la collecte des ordures ménagères, ainsi que la gestion de la déchetterie de Verny et le balayage du centre du village.

Les services techniques assurent le suivi de 300 bouches d'égout, la surveillance des 200 lampadaires d'éclairages publics, les petits travaux et le nettoyage d'une douzaine de bâtiments et espaces communaux.

D'autre part, pour limiter la gêne causée par les déjections canines, des arrêtés municipaux ont été pris pour réglementer l'accès de certains lieux, notamment le Parc du Château. Cette problématique est un sujet qui revient régulièrement dans les conversations et les irritants de la population. Afin de

sensibiliser et responsabiliser nos concitoyens, des rappels réguliers sont réalisés au sein de nos différents moyens de communication.

Patrimoine naturel et bâti

<u>Patrimoine paysager et végétal</u>

Les surfaces aménagées en espaces verts représentent une superficie de près de 5,5 ha.

Cette surface se compose de plus de 2,6 ha de surfaces gazonnées, environ 1,9 ha de terrains avec des plantations diverses et quelques mètres de haies taillées, sans oublier quelques 60 bacs et jardinières. C'est aussi 1 ha de débroussaillage.

La présence des suspensions permet de fleurir des espaces pauvres en couleurs et en végétaux. Nous les avons placés au centre du village, à proximité des commerces, sur des lieux de passage fréquent, en veillant à ne pas être trop proches des massifs au sol.

Pour les massifs, nous avons pris le parti d'inclure un maximum de plantes pérennes afin de les renouveler sur plusieurs années (pennisetum, verveines, lupins, delphirium, sauge, ...). La présence d'annuelles est moins importante, car elles produisent rapidement un mélange spectaculaire et séduisent les habitants par leurs tendres coloris. De plus ces plantes attirent un grand nombre d'alliés du jardin tels que les abeilles, les papillons ou les oiseaux. Outre le fait qu'elles soient permanentes, les graminées apportent un brin de légèreté quand on les associe avec des vivaces et des annuelles. Les couleurs et teintes ont été choisies selon l'impact visuel et la distance du massif : des couleurs vives et variées pour les massifs à regarder de loin et des teintes douces pour ceux à voir de près.

D'autre part, le relevé des zones entretenues s'enrichit progressivement d'un inventaire plus détaillé du patrimoine végétal visant à mettre en place un plan de gestion à long terme de l'ensemble des plantations.

A ces espaces gérés par les services techniques s'ajoutent ceux du cimetière communal qui est végétalisé dans sa partie la plus ancienne. En supprimant la partie minérale en graviers nous avons rendu cet espace moins chronophage en consommation dans son entretien et réduit de facto son empreinte en terme d'espace de chaleur.

La commune ne dispose pas de serre, ce qui nous empêche de produire des plants. La totalité des plants de fleurs mises en place annuellement est achetée à des horticulteurs de communes limitrophes. Toutefois, la réalisation des jardinières est assurée en interne par les agents des services techniques.

Régulièrement rénovés en grand nombre, la pérennité des massifs est un objectif important. La municipalité privilégie une grande diversité dans le choix des végétaux, ce qui participe fortement à la sensation de bien-être et de plaisir éprouvé par le promeneur et les habitants. L'absence de répétition d'espèces végétales permet aussi la découverte de plantes moins courantes. C'était un objectif fort présenté au prestataire ayant assuré la végétalisation de l'éco-lotissement de La Ronceraie. Ce sont 25 essences de végétaux différentes qui ont été plantées sur le site. Elles contribuent à la qualité environnementale de cet aménagement et procèdent de la préservation de la biodiversité visée par la commune.

Patrimoine arboré

Les surfaces arborées représentent une superficie de près de 80 ha dont quelques-uns sont gérés sous convention avec des associations comme l'Association pour la Découverte de la Fortification Messine (ADFM). C'est le cas du fort de Verny au Nord de la commune

Le personnel des services techniques est peu formé pour la gestion et la taille des arbres. De ce fait, la commune fait appel à des experts extérieurs pour avoir des analyses fiables sur la viabilité et la sécurité des arbres présents sur le ban communal. Le dernier diagnostic de l'Office National des Forêts (ONF) concerne 3 arbres proches du centre Faber.

Le verger communal

Le verger communal situé entre Orceval et le lotissement communal d'activités Le Fort, est composé de nombreux arbres fruitiers tels que des cerisiers (Burlat, Fertard, Griotte de Montmorency, Napoléon), un cognassier Champion, un néflier d'Allemagne, mirabelliers, poiriers (Conférence, Général Leclerc, Louise bonne d'Avranches et Williams), pommiers (Akane, Reinette étoilée et Melrose, ...), pruniers (de Bonzée, de Prince, Reine Claude), quetschiers et des pêchers.

En mars 2016, un groupe d'habitants et d'élus s'est chargé de soigner ces jeunes végétaux. L'atelier taille et greffe d'arbres fruitiers était encadré par Jean-François Kontzler et Gérard Leblanc que la commune remercie pour leurs conseils.



Il est accessible par le bas du terrain, grâce à une jolie passerelle en bois. Dans le même secteur, le « chemin jaune » reliant à la zone Le Fort a été réhabilité, enrichi d'une haie décorative et de bornes lumineuses. Il est ainsi parfaitement praticable et sécurisé. Et dans le prolongement, c'est un accès direct aux chemins de promenades du fort de Verny et du bois de l'hôpital.

C'est au niveau de cette passerelle qu'une extension du verger communal a été réalisée cet hiver. L'association des « Croqueurs de pommes » avec Jean-François Kontzler et Stéphane Renaux a accompagné la municipalité pour planter des greffes de variétés anciennes de poiriers et de pommiers.

Le Parc du Château

On l'appelle « le Parc du Château », mais ce dernier n'existe plus. Il a été incendié lors d'un bombardement des troupes alliées, le 9 novembre 1944. Château, dépendances et parc appartenaient alors, et ce depuis 1930, à la Ville de Metz, puis au Département. En 1988, la commune de Verny est devenue propriétaire des dépendances du château, puis en 2011, du parc de 3,60 ha.

Une étude de « requalification du cœur de village » s'est alors imposée à l'équipe municipale et un programme d'aménagement global de ce site historique a été déterminé. De gros travaux d'aménagement ont été initiés en 2015 le rendre attractif et accessible à tous. Cette première phase s'est terminée avec son inauguration, le 1er juillet 2016.

Ainsi, la partie haute, après les bâtiments offre un parc arboré avec une allée centrale, des sentiers ombragés nantis d'aires de repos, deux espaces de jeux pour les enfants, de très beaux arbres (certains ont plus d'un siècle), de jeunes arbres qui commencent à grandir, et même une gloriette (kiosque à musique). Si des coupes de végétaux ont été réalisées, les arbres patrimoniaux ont été conservés et des plantations supplémentaires sont venues renouveler le patrimoine vert existant (35 nouveaux arbres tiges). Sur la partie proche du lotissement du « Clos du parc », une surface a été laissée sauvage. Elle est séparée du reste de l'aménagement par une ganivelle.

La deuxième partie des travaux s'est déroulée pendant les années 2017 et 2018. Elle a permis de terminer les espaces verts et prolonger l'allée centrale par l'ajout d'arbres d'alignement vers l'entrée. Un balisage lumineux a été ajouté sur la partie haute et un éclairage identique aux travaux de rénovation de l'éclairage public du village sur la partie basse. Une placette a été créée devant la maison du parc. Ce nouvel espace permet d'accueillir de nombreux évènements culturels.



Lors de l'inauguration de la première phase, des adolescents avaient sollicité la municipalité pour intégrer un espace de jeux adapté à leurs pratiques sportives et ludiques, mais aussi accessible aux adultes. C'est ainsi qu'un espace de street-workout est venu rejoindre les équipements disponibles. Cette structure composée d'agrès fixés sur une zone sécurisée répond aux besoins d'une pratique sportive à mi-chemin entre la gymnastique et la musculation.

Ces travaux ont aussi été l'occasion de redessiner l'espace situé entre le parc et le terrain de pétanque. Des arbres et des tables de pique-nique agrémentent cet espace qui est un point de passage sur le cheminement vers le pas de tir des archers et le jardin partagé. Afin de créer un espace de stationnement adapté à la fréquentation des installations économiques, associatives et du parc, la Cour du Château a été totalement rénovée en procédant à la mise en place des réseaux pluviaux et eaux usées

2017 a aussi été témoin de la mise en œuvre d'une signalétique spécifique pour les plus beaux arbres du Parc du Château. Pour cet arboretum, nous avons identifié 20 arbres et 1 ginkgo biloba qui est devant le centre Faber. Les plaques descriptives permettent aux promeneurs de les identifier par leur nom, leur famille botanique et leur origine géographique.



C'est maintenant, un environnement qui invite à la promenade, au repos, à la détente... Chacun peut désormais traverser le parc de bout en bout, à pied ou à vélo, pour aller à l'école, ou rejoindre le fort et la forêt. Pour que ce poumon vert de Verny bénéficie à tous, la municipalité a décidé de laisser le parc ouvert. Il est possible d'y accéder sans contrainte d'horaires, en dehors des périodes de risques nécessitant l'interdiction d'accès au site.

L'ancien potager du Château (jardin partagé et tir à l'arc)

La requalification de l'ancien potager, qui, au fil du temps, s'était transformé en forêt vierge a ouvert un espace de 5.400 m² qui est aujourd'hui réservé aux « Archers du Vernois » et aux « Jardins partagés ».

Chaque association a réalisé des travaux pour son activité. Le pas de tir à l'arc permet aux membres de l'association de s'entrainer en toute sécurité sur de grandes distances.

Ce pas de tir est dans sa quasi-totalité un espace en herbe avec un fleurissement aux pieds des panneaux de protection.





Sur l'autre partie du terrain, des bénévoles travaillent et se retrouvent tous les samedis, à partir de 14h. Ils cultivent, sous la houlette de Gérard Leblanc, légumes et fleurs, dans l'esprit de la permaculture et des Incroyables Comestibles. Ce dernier espace est ouvert à tous. Chacun est invité à récolter ce dont il a besoin et à en prendre soin : on plante, on arrose, on partage. Ces initiatives sont soutenues par la municipalité qui remercie ceux qui les mettent en musique.

Patrimoine bâti

Lors des travaux de réhabilitation des efforts sont faits pour répondre aux nouvelles exigences environnementales, comme pour l'école ou le centre Faber. Pour chaque chantier, une attention particulière est portée à la mise aux normes PMR, tant du bâtiment que de son environnement proche. Ce fut notamment le cas pour la rénovation des accès de l'église.

Ces normes sont également prises en compte lors de tout aménagement de voirie. Chaque projet de modification ou réhabilitation de voie de circulation donne lieu à une réflexion sur le partage de l'espace entre véhicules motorisés/ cyclistes/piétons : les liaisons douces. Une attention toute particulière est également portée aux problèmes rencontrés par les handicapés lors de leurs déplacements, pour situer les points difficiles et adapter les aménagements nécessaires aux fauteuils roulants ...

Accueil périscolaire

Il est adapté pour accueillir les enfants dès l'âge de 3 ans. Sa construction en structure bois, de Haute Qualité Environnementale et à basse consommation énergétique. Le bâtiment esthétique et fonctionnel peut accueillir 100 diablotins (nom de baptême choisi par les enfants).

La halle communale

La halle communale se situe en plein cœur du village, entre l'église et le Centre Faber, au sein d'une zone entièrement publique et facile d'accès. Cette magnifique structure a comblé le vide laissé par une ancienne grange qui dans un souci de mise en sécurité, a été démolie. De la grange, il ne reste que le mur latéral de droite et celui du fond qui a dû subir un sérieux renforcement.

Équipée d'une fontaine et de luminaires à économie d'énergie, elle abrite sous sa majestueuse charpente en bois les différentes festivités de plein air. Elle offre également un terrain de jeux à La Pétanque Vernoise, qui ne peut que s'en réjouir lors des journées maussades.



Depuis avril 2015, elle accueille un marché hebdomadaire, lieu de rendez-vous des producteurs locaux et des habitants de tous les horizons de Verny.

Le Centre socio culturel Faber



Le Centre socio culturel Faber est un bien collectif attrayant et polyvalent qui permet à tous les vernois d'y pratiquer leurs activités favorites qu'elles soient culturelles, sociales et/ou sportives. Il est également possible de le louer pour des manifestations d'ordre privé, qu'elles soient commerciales ou familiales.

Le lavoir

Afin de mettre en valeur le lavoir au centre du village, des fleurs grimpantes prennent progressivement leur place sur le treillage en bois positionné en support mural.



<u>Gestion du mobilier urbain et des aires de jeux</u>

Ce sont les services techniques qui sont chargés du suivi et de l'entretien quotidien du mobilier urbain de la commune ainsi que des aires de jeux, répartis dans le Parc du Château et l'espace jouxtant l'École de Verny

Lors des travaux du Parc du Château, en lieu et place des sols souples sous les jeux nous avons fait le choix des copeaux pour lesquels la capacité à amortir les chutes est plus facilement maintenue en ajoutant de la matière. Ils permettent également une meilleure absorption de l'eau par le sol lors d'implantation dans des milieux arborés.

Maîtrise de l'affichage public

Pour accentuer ses efforts d'affichage, la commune détient un panneau d'affichage électronique. Cet espace nous a permis d'éradiquer les banderoles et autres affichettes qui se regroupaient dans cet espace vert positionné à l'entrée Nord du village.

Les informations diffusées émanent en priorité des services municipaux et des associations vernoises et sous dérogation exceptionnelle, des services intercommunaux. Ainsi, y sont diffusées les informations liées aux réunions du Conseil Municipal, aux travaux de voirie, aux services à l'habitant, aux évènements sportifs et culturels.

Un règlement communal de publicité est en vigueur, afin de maîtriser et limiter l'affichage publicitaire, faire respecter des normes nationales ainsi que l'esthétique des rues de la commune.

L'affichage sauvage est encadré et les autorisations de signalisation d'un événement strictement appliquées.

L'ensemble des panneaux indicateurs des services et lieux de référence du village ont été remplacés afin d'améliorer la cohérence visuelle et par conséquent la compréhension des indications. Ce fut notamment l'occasion de flécher la direction du Fort Wagner qui est un lieu touristique de premier ordre sur le territoire de la commune et de la communauté de communes.



Effacement des réseaux

Lors de toute réhabilitation de rue, l'enfouissement des réseaux est une priorité.

Chaque remplacement d'éclairage public donne lieu à la mise en place d'appareils à LED, associé à une diminution de la tension d'éclairage de 30%. C'est dans ce cadre que la municipalité après avoir rénové l'éclairage public de l'ensemble des lotissements en conservant les mâts et en supprimant les boules qui éclairaient le ciel pour les remplacer par des luminaires à LED, nous sommes en train de moderniser l'éclairage public des routes départementales.

Un très gros chantier de renouvellement et d'effacement des réseaux s'est déroulé entre 2020 et 2022 lorsque nous avons décidé de redessiner et requalifier la rue du Château, entre le carrefour rue de la Gare et celui d'Avigy. Parmi les 10 kilomètres de rues vernoises, cette vieille dame de 800 mètres reste un axe central de communication très usité.



La volonté de sécuriser la distribution d'eau dans ce secteur du village avait été le point de départ du projet. Les travaux ont donc été menés conjointement avec l'enfouissement des réseaux secs, afin d'éviter un maximum de gêne pour les usagers. Ce fut aussi l'occasion de végétaliser cet axe qui était très minéral au sein du village. Les travaux n'étant pas encore terminés, il reste encore des actions de végétalisation dans le haut de la rue.

Animation et cohésion sociale

Tout au long de l'année de nombreuses activités se déroulent au sein de la commune pour assurer l'animation et la cohésion sociale du village. En effet, une commune ce n'est pas seulement des bâtiments et des espaces verts, mais c'est avant tout une population diverse et variée qui doit vivre en harmonie.

Promotion et rayonnement des animations

Animations scolaires

Régulièrement des activités autour de la biodiversité et de l'embellissement du village se déroulent à l'école. Dès la maternelle, les enfants sont sensibilisés aux conditions nécessaires à l'évolution des plantes grâce à des bacs installés dans la cour des classes de maternelles.

Le parc du Château, notre poumon vert au centre du village, est positionné à côté de l'école et permet d'y réaliser de nombreuses activités. Ainsi, l'activité « nichoirs au parc », de leur construction jusqu'à l'accrochage des petites maisons à oiseaux dans les arbres, avait été un vrai succès. Il en est de même lors d'opérations de nettoyage annuel de ces derniers. Il est aussi un lieu d'initiation et de compétitions scolaires à la course d'orientation entre plusieurs établissements scolaires de communes voisine. La dernière en date est celle qui a eu lieu avec les classes de Solgne, village voisin.

Depuis 2019, avec la mise en service de son chalet d'accueil, l'association des « Jardins Partagés de Verny » a accueilli plusieurs classes d'enfants de Verny, mais pas seulement. C'est régulièrement le cas aussi des collégiens de la classe Ulis1 du collège Jean Mermoz de Marly.

Animations tout public

Les animations tout public sont multiples, tant dans leur type que dans leur lieu de réalisation sur le banc communal.

Parfois, il ne s'est agi que de sensibilisations menées lors d'opérations plus larges comme le forum des associations ou le marché en fête. Ce sont régulièrement les bénévoles des « Jardins Partagés de Verny » et de la LPO qui participent à ses animations. La Parc du Château accueille chaque année une projection cinématographique. Cette année, la nouveauté est l'animation estivale assurée par l'association « Verny Musiques Actuelles » avec une Guinguette qui offre une soirée musicale mensuelle.

La bibliothèque est aussi un lieu de rencontres et d'échanges autour de la nature. Ces animations sont souvent multigénérationnelles et touchent aussi bien les enfants du Relais d'Assistants Maternels (RAM) de la CCSM, que des enfants de l'école, du collège ou des adultes qui la fréquentent.

L'enceinte du parc du Château sert régulièrement pour de nombreuses animations telles que :

- La chasse aux œufs de Pâques qui fait la joie des petits ;
- La fête de la musique,
- Les animations nature
- Les courses d'orientation
- Les Insolivres :
- La Guingette;

...

Depuis 2017, la commune a mis en place l'extinction partielle de l'éclairage public. Cette année la plage de coupure de l'éclairage public s'étend de 23 heures à 6 heures, sauf pendant l'été ou les vendredis et samedis sont éclairés jusqu'à minuit.

Depuis 2018, Verny organise une animation avec la Société d'Astronomie de Metz lors du jour de la nuit. Ce sont des exercices et des débats au sein de l'école, mais surtout la possibilité d'observer les étoiles avec quasiment une dizaine de lunettes et appareils d'observation sur le terrain de football. Cette démarche offre l'opportunité de sensibiliser la population sur la nécessité de la nuit tant pour les végétaux que pour le monde animal et humain.



L'intégration de l'art dans le tissu péri-urbain s'est particulièrement affiché par la signature d'une convention avec l'association « Une phase 2 styles » d'Argancy. Ainsi, un mur gris et peu avenant, face au centre Faber et sous le boulodrome, s'est transformé en mur d'expression libre. Après une première œuvre de Mathieu dit « Le Skule » qui a permis d'ouvrir une nouvelle fenêtre dans le vivre ensemble au sein de la commune de Verny, c'est une œuvre réalisée en atelier avec des ados qui couvre le mur d'expression libre cette année.

Tourisme

La politique de développement touristique est une compétence de la Communauté de Communes du Sud Messin. Aujourd'hui, la communauté de communes souhaite définir un schéma global de boucles de promenades cohérentes et variées sur l'intégralité du Sud Messin. Pour ce faire, un partenariat avec la Fédération Française de Randonnée Pédestre (CDRP 57) a été établi afin d'aboutir à un diagnostic permettant d'identifier les secteurs à fort potentiel et par là même prioritaires en termes d'aménagement de futures boucles.

C'est dans ce cadre que la traversée du Parc du Château s'interconnecte, au Nord, par la rue des Fontenottes qui est liaison douce, ainsi que le « chemin jaune » pour rejoindre le bois du Fort de Verny, puis le Bois de l'Hôpital. La commune prévoit à terme, après avoir racheté l'ancienne gendarmerie au centre du village, de créer une liaison douce entre la place Saint-Michel, au bas du parc, vers le chemin de Goin au Sud-Est qui est le point d'entrée d'un chemin de randonnée vers la commune voisine de Goin.

En collaboration avec la communauté de communes Verny s'est doté de chemins de randonnées qui permettent de découvrir son environnement végétal et historique tout en s'interconnectant avec les communes voisines.



Le Fort Wagner est un remarquable témoin de l'Annexion, le rattachement à l'Empire allemand des actuels départements d'Alsace et de la Moselle de 1871 à 1918. Il est sorti de l'oubli en trente années de travail par une association de passionnés, l'Association pour la découverte de la Fortification

Messine (ADFM). Il est en passe de devenir un lieu touristique incontournable dans le territoire du Sud Messin

La connaissance de l'histoire et la transmission du devoir de mémoire animent de plus en plus notre société. En découvrant aux portes de notre commune ce lieu restauré et présentant des équipements en parfait état de fonctionnement les visiteurs peuvent se rendre compte de l'évolution et des avancées technique et technologique du dernier siècle.

La végétation a repris ses droits sur le Fort Wagner. La richesse de ce patrimoine arboré, végétal et floral a été mis en valeur à travers un parcours pédagogique permettant de parcourir les dessus du fort.



Des panneaux et un livret spécifique guident agréablement le visiteur dans la découverte de cette autre richesse du fort Wagner, une très riche flore associée à une faune sauvage parfois visible.

Actions en faveur de la cohésion sociale

A cette fin nous avons mis en œuvre un marché dominical qui a vocation à promouvoir les circuits courts de consommation tout en assurant la promotion des producteurs locaux. C'est aussi, un lieu de rencontres et de bavardages entre les habitants de tous les horizons de Verny et des communes limitrophes.

Dans le cadre des démarches d'accompagnement des propriétaires de l'éco-lotissement de la Ronceraie, la municipalité a tenu à associer toutes les personnes intéressées par la rénovation de leur habitat afin de les sensibiliser et les accompagner vers l'emploi de matériaux bio-sourcés.

Même si elle n'est pas systématiquement le porteur d'évènements culturels sociaux et d'activités, la municipalité de Verny accompagne tous ces moments de vivre ensemble par son soutien logistique et de communication.

Les espaces jeux

Deux espaces jeux réservés aux jeunes enfants sont disposés dans le village.

Le premier se situe à l'arrière de l'école. Il a été réalisé en 2008 et composé de deux structures. La première pour les 3-12 ans est avec une surface gravillonnée, la seconde pour les 6 mois à 5 ans a quant à elle une surface caoutchoutée.



Le second a été réalisé dans le Parc du Château. Lors des travaux, en lieu et place des sols souples nous avons fait le choix des copeaux pour lesquels la capacité à amortir les chutes est plus facilement maintenue en ajoutant de la matière. Ils permettent également une meilleure absorption de l'eau par le sol lors d'implantation dans des milieux arborés.



Un troisième espace de jeux est lui plus orienté vers les adolescents et les adultes. Il est positionné dans un espace excentré du précédent. Il s'agit d'une structure de Street-workout. Son sol a la même composition que l'autre espace de jeux du parc.

Cadre de vie embelli

Les réalisations

L'inauguration de la maison du Parc du Château

Après plusieurs mois de travaux de rénovation et mise aux normes actuelles d'isolation, c'est le 15 octobre 2021 que la maison du Parc était inaugurée en présence de Brigitte Torloting, Vice-Présidente du Conseil Régional Grand Est, Sylvie Lavallée, principale du collège, d'élus locaux et de présidents d'associations.

Verny Musiques actuelles a pu y faire sa rentrée scolaire. Cette maison des arts et de la culture accueille depuis de nombreux projets culturels et artistiques pour en faire un lieu ouvert aux vernois, dans le cadre idéal du Parc du Château et de la nature environnante.



La signalisation des circuits d'orientation

En partenariat avec la commune de Verny, le comité départemental de course d'orientation de Moselle a aménagé plusieurs parcours permanents d'orientation dans le Parc du Château. Tous les circuits sont en accès libre. Cet aménagement a été inauguré le 9 octobre 2021.



Toutes les précisions les documents nécessaires (plans, fiches à poinçonner ...) sont disponibles sur le site de la commune.

L'Eco-lotissement

Le modèle de développement qui guide l'évolution de notre mode de vie occidental depuis plusieurs décennies place aujourd'hui chacun de nous devant des enjeux importants. Au travers du projet de réalisation d'un nouveau lotissement, le conseil municipal de Verny a décidé de prendre part localement à ces enjeux globaux et a fait des choix basés sur les principes du développement durable.

Le nouveau quartier est écologiquement responsable dans son aménagement, dans les choix des modes constructifs et des matériaux et dans l'utilisation des énergies renouvelables. La place de la voiture y est réduite, les espaces publics et les voiries sont accueillants et sûrs, les circulations piétonnes organisées. Ces circulations douces permettent de rejoindre en sécurité le collège, de l'autre côté de la départementale, depuis les lotissements des Accacias, de la rue du Moulin et de la Plénière. Les eaux pluviales sont infiltrées et les parcelles dessinées conformément aux exigences d'une construction bioclimatique. L'aménagement naturel et l'intégration dans l'environnement agricole sont traités avec soin, de même que les rapports avec le village existant, afin d'en faire un quartier à part entière et non un lotissement de plus.

Ce sont 25 essences de végétaux différentes qui ont été plantées sur le site. Cette végétalisation avant la vente des parcelles a permis à la municipalité de sélectionner des essences variées et adaptées à la vie collective. Elles contribuent à la qualité environnementale de cet aménagement et procèdent de la préservation de la biodiversité visée par la commune.

Lors de l'achat de sa parcelle, chaque propriétaire a pu choisir un arbre d'une essence locale pour obtenir d'ici quelques années un espace ombragé qui sera un puis carbone et surtout qui fournira des fruits qui rendront la tâche de ramassage des feuilles pour le compost moins difficile pour l'esprit.



Avec ce lotissement, Verny s'inscrit dans une démarche de développement durable qui ne se limite pas au périmètre du lotissement ou à l'accueil des nouveaux habitants. L'ensemble des vernois qui souhaitent améliorer leur habitat et leur cadre de vie ont pu bénéficier d'un accompagnement mis en place au profit des prospects. Les élus de la majorité ayant eu aussi participé à ces ateliers sont toujours des relais de transmission de cette modification de la philosophie de construction et d'habitat.

Les projets

La rénovation du Plan Local d'Urbanisme

Le Plan Local d'Urbanisme est en dans sa phase finale de renouvellement et fait la part belle à l'importance de la gestion de l'eau et à la limitation de l'imperméabilisation des sols tout en accueillant

de nouveaux habitants. Ce dossier lourd et exigent doit encore être validé par les autorités préfectorales.

La plus-value des travaux de notre éco*-lotissement de la Ronceraie aura été dans notre sensibilisation de l'importance de la prise en compte de la gestion de l'eau pluviale. Dans la réécriture de notre PLU, nous avons mis l'accent sur l'importance de la réduction de l'imperméabilisation des sols en déterminant de forts pourcentages de surface à conserver en pleine terre. Mais, c'est aussi la mise en œuvre de la gestion de l'eau pluviale par son infiltration sur la parcelle à l'aide de cuves de récupération et de noues. Un engagement pour la plantation de haies séparatives des espaces pour assurer une transition paysagère tout en les associant avec des noues va permettre d'améliorer notre gestion des eaux de ruissellement

La redéfinition de la circulation et du stationnement dans deux zones 30

Au cours de l'année à venir nous allons redéfinir la circulation et les zones de stationnements tout en développant et préservant les espaces natures environnants la voirie. En effet, après avoir réaménagé la rue du Château, c'est au tour de la rue du Moulin et celles du lotissement d'Avigy de recevoir des aménagements afin de ralentir la vitesse de circulation des véhicules, de rendre les trottoirs à l'usage des piétons et ainsi mieux partager l'espace commun. Plusieurs réunions publiques avec les habitants ont permis à la municipalité de présenter les modifications des conditions de circulation. Elles seront matérialisées par la mise en place de chicanes qui offriront un stationnement libérant les pelouses et les trottoirs, ainsi que par la création de places de stationnement permettant de gérer harmonieusement la cohabitation entre les différents besoins des uns et des autres. Ces réunions ont permis des échanges toujours constructifs.



La liaison piétonne pour rejoindre Pournoy-la-Grasse

Accès au collège en sécurité

Accès des services de la commune, comme le P'tit marché du dimanche matin, par des liaisons douces rendant le cheminement agréable. Bien que ce ne soit pas encore terminé, les plantations se

dérouleront au mois d'octobre, il est déjà fortement plébiscité par de nombreux utilisateurs de tout âge.

Dans la continuité de nos travaux de la rue du Château, cet aménagement a été l'occasion de réaliser l'enfouissement des réseaux secs.

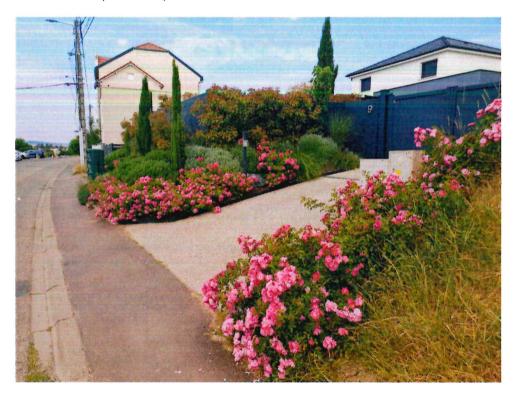
Gestion des eaux de ruissèlement avec des haies

Afin de lutter contre les eaux de ruissèlement en provenance des champs voisins, nous avons le projet de réaliser une création paysagère avec des haies qui entoureront les zones de captages de ces eaux avec installation de récupérateur d'eau dans le domaine public et dans les propriétés privées si les habitants valident ces propositions. Les habitants seront acteurs de ce projet en co-construction. Cet aménagement permettra de mettre en place une liaison entre les différents lotissements en intégrant encore plus notre éco-lotissement de la Ronceraie. L'intérêt de ces haies est multiple. Elles permettent de drainer l'eau de ruissellement, de stabiliser les sols et d'offrir un habitat protecteur et nourricier à la biodiversité qui nous entoure et pas seulement pour les oiseaux.

Le lotissement « Les boucles vertes » en cours de création en face de celui de Ronfousse et avant le collège en entrant dans notre commune intègre la gestion de l'eau à la parcelle avec l'évacuation des surplus d'orage vers un bassin de rétention entouré avec des noues et des haies.

L'importance des habitants

Le fleurissement de la commune, ce n'est pas que l'action de la municipalité qui le permet. Les habitants sont aussi des acteurs importants qu'il faut remercier et mettre en avant.



C'est notamment le cas lors de la remise des prix du concours des Maisons fleuries organisé par l'amicale des élus du Sud Messin. Ce prix récompense chaque année les plus beaux fleurissements visibles depuis la voie publique dans 35 communes.